

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2024

RECONNAÎTRE LES MÉTIERS DE LA MÉDIATION SOCIALE - (N° 1208)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS38

présenté par

M. Muller, M. Bentz, M. Catteau, Mme Dogor-Such, M. Frappé, M. François, Mme Lavalette,
Mme Levavasseur, Mme Loir, Mme Mélin, Mme Ranc et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

La Nation s'engage à créer la fonction de médiateur dédié au logement social en 2025 afin de faciliter les démarches pour les Français occupant un emploi ou en recherche d'emploi.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Trop nombreux sont les français réduits au grade de travailleurs pauvres et qui ne peuvent pas avoir accès à des logements sociaux. Cet amendement vise donc à les mettre automatiquement en contact avec un médiateur dédié au logement social en cas de besoin, afin de faciliter leurs démarches.